

Mairie de Bouray-sur-Juine  
18, rue de la Mairie – 91850 BOURAY-SUR-JUINE  
Tél. : 01.69.27.44.36  
[www.bouraysurjuine.fr](http://www.bouraysurjuine.fr)



Virginie PERCHET  
Adjointe au Maire, déléguée à la Communication  
Tél. : 06.60.97.80.70  
[virginie.perchet@bouraysurjuine.fr](mailto:virginie.perchet@bouraysurjuine.fr)

## COMPTE RENDU COMMISSION COMMUNICATION – 8 AVRIL 2021

### PARTICIPANTS

- . Bérénice LOISON
- . Daniel DENIS
- . Virginie PERCHET

### HEBERGEMENT SITE INTERNET

Proposition de la commission de changer d'hébergeur et de passer chez N-France pour des raisons sécuritaires et économiques, au plus tôt.

- Prendre contact avec le commercial N-France : Thierry, avec le support de Daniel

### SITE INTERNET

Fond : pas de remise en cause des informations disponibles, on les trouve facilement, avec si besoin le moteur de recherche.

Forme : template assez rigide et ne permettant pas toutes les modifications souhaitées. La partie *accès direct* n'est pas bien centrée. Le moteur de recherche n'est peut-être pas assez visible. La partie *agenda* n'est pas visuelle.

- Changer le template : Daniel
- Prévoir une partie inscription aux actualités de la commune en format électronique (Bouray Infos, Bref Infos, informations diverses) : Daniel
- Faire le ménage sur les informations périmées (articles toujours actifs mais non reliés) : Daniel
- Remonter régulièrement les informations plus à jour à Thierry : Bérénice & Virginie

### CAMPAGNE SUR LES INCIVILITÉS

Suite à des remarques faites en commission Sécurité et Travaux, notamment sur le stationnement sur les trottoirs, la commission propose de travailler sur une nouvelle campagne concernant les incivilités. Bérénice et Virginie se proposent de réfléchir à ce sujet.

Hors commission : vu avec Thierry, il est préférable de ne pas faire une campagne globale mais une campagne ciblée. Pour une campagne sur le stationnement sur les trottoirs, Thierry propose de reprendre ce qui a déjà été proposé sur un autre format dans le cadre de l'agenda 21.

### SIGNALETIQUE

Travail à engager en 2 temps :

1. Mise à jour de l'existant
2. Complément à faire une fois que le travail sur la circulation du centre-ville de la commission Sécurité et Travaux aura abouti

Hors commission : l'état des lieux pour la mise à jour de l'existant a été fait le 9 avril par Thierry et Virginie.